

DECRET N° 92-292 du 26 Octobre 1992

Portant nomination des membres du
Conseil de Gérance du Fonds National
pour le Développement du Sport et des
Activités de Jeunesse (FNDSAJ).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N° 91-007 du 21 Février 1991 portant Charte de la Jeunesse en République du Bénin ;
- VU la Loi N° 91-008 du 21 Février 1991 portant Charte des Sports en République du Bénin ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-307 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- VU le Décret N° 92-21 du 6 Février 1992 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds National pour le Développement du Sport et des Activités de Jeunesse (FNDSAJ) ;
- SUR Proposition du Ministre de la Jeunesse et des Sports ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Septembre 1992.

D E C R E T E :

Article 1er..- Sont nommés Membres du Conseil de Gérance du Fonds National pour le Développement du Sport et des Activités de Jeunesse (FNDSAJ) les personnes dont les noms suivent :

.../...

- SIMIN S. Bio : Représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports,
- DANSOU Joseph : Représentant du Ministre des Finances,
- FRANCISCO Marius : Représentant du Comité National Olympique Sportif Béninois,
- NOBRE Charles : Représentant du Comité National Olympique Sportif Béninois,
- ANATO C. René : Représentant du Conseil National de la Jeunesse,
- ASSANI Seïbou : Représentant de l'Organe Consultatif de la Jeunesse,
- AGBANGLA Paul : Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin,
- MAMA Raïmou : Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin,
- AVOGNON Innocent : Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin,
- AGBLEMON Félix : Représentant de la Loterie Nationale du Bénin,
- FASSASSI Mamoudou : Représentant de la Chambre d'Agriculture du Bénin,
- CAPO-CHICHI Florent : Directeur de la Jeunesse et des Loisirs,
- TIGRI Bio : Directeur National des Sports.
- ALOKO Théodore : Représentant du Ministre de l'Education Nationale,
- AYIKOUE Fidèle : Représentant du Ministre de la Culture et des Communications.

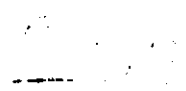
Article 2. - Monsieur SIMIN Bio Séko Représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports est nommé Président du Conseil de Gérance du Fonds National pour le Développement du Sport et des Activités de Jeunesse (FNDSAJ).

.../...

Article 3.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 26 Octobre 1992

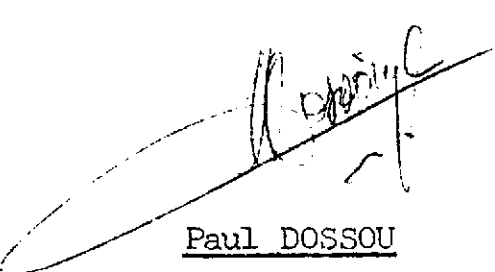
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

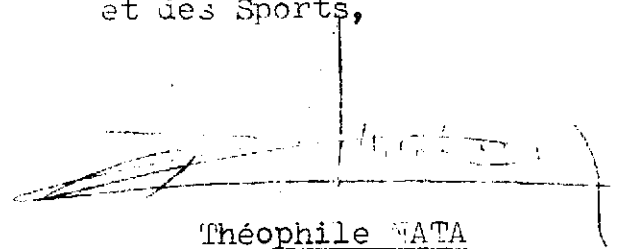
Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre des Finances,


Paul DOSSOU

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports,


Théophile NATA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 MF 3 MJS 3 AUTRES MINIS-
TERES 17 SGG 4 DCCT 1 DEPARTEMENTS 6 DSDV 1 DI 1 DLC 1 GCONB 1
BN 1 FASJEP 1 INSAE 2 DAN 1 BCP 1 IGE 2 JORB 1 INTERESSES 15.-